



SANSSAC L'EGLISE

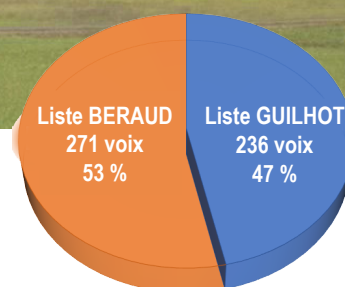
Au cœur du Pays du Feu

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 MAI 2020

LES CONSÉQUENCES LIÉES À LA CRISE COVID- 19 SUR L'ÉCOLE.

INTERVIEW DE LA DIRECTRICE



La vie municipale reprend !

par Jean Yves BERAUD Maire de Sanssac L'Eglise.

Ce 15 mars 2020, comme tous les français, nous étions appelés à élire nos conseils municipaux et nos maires. Dans notre commune, avec une belle participation (61,6%), le suffrage donnait la liste « Sanssac Dynamique » majoritaire avec 53,6% des voix. Soit 12 élus pour cette liste et 3 pour la liste « Bien vivre à Sanssac ». Cette participation mérite d'être soulignée et saluée car elle reflète un bon niveau de civisme dans notre commune.

Mais, dès le lendemain, le silence fut imposé, la crise Covid 19 et le confinement entraînant la suspension des procédures d'installation des nouveaux conseils ou le report du second tour là où il était nécessaire. Cela conduisit à une période bizarre où l'ancienne municipalité était artificiellement maintenue pour expédier les affaires courantes, les nouveaux élus légitimes étant contraints à l'inaction.

Pourtant notre équipe « Sanssac Dynamique » a voulu profiter de ce « temps masqué » pour préparer des dossiers, prendre les contacts utiles et envisager les nouvelles organisations afin que le redémarrage soit le plus rapide possible. L'équipe s'est aussi largement investie aux côtés de l'ancienne municipalité dans la diffusion des masques à la population.

Ce temps, quelque peu suspendu, s'est achevé le 25 mai : le Conseil municipal sorti des urnes en mars s'est réuni, convoqué pour son installation, comme la loi le prévoit, par le maire sortant Gilbert PEYRET. Ce fut pour lui le dernier acte officiel d'une longue période qu'il consacra à la vie de notre commune et que nous saluons.

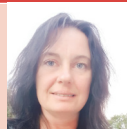


Ce conseil a élu le maire et les adjoints, désigné les membres des commissions municipales ou des instances diverses dont la commune est partie prenante. Vous trouverez dans ce bulletin le détail de ces votes et des affectations.

Nous sommes donc à « pied d'œuvre », tout au moins, restons modestes, en phase d'apprentissage accéléré de nos fonctions. Nous avons à nous occuper dans l'immediat de la gestion des mesures-barrière contre la pandémie, l'organisation de l'accueil à l'école, les chantiers de Lonnac et de l'église qui sont en suspend, en plus des travaux de routine, des incidents ou des incertitudes pour l'avenir au regard de la pandémie (fête votive, rentrée scolaire..), de la mise en place d'outils de fonctionnement nécessaires à la municipalité, et sans perdre de vue les gros chantiers structurants tels la place du bourg.

Nous nous étions engagés à de la transparence : la publication expresse de ce bulletin nous semble nécessaire pour établir le contact avec vous puisque nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour confectionner le bulletin municipal habituel dans son format « magazine ». D'autres « bulletins express » pourront ainsi suivre pour assurer votre information sur la vie de la commune, mais aussi, on l'espère avant la fin de l'année, le bulletin municipal traditionnel, sans parler de la remise en route d'un site internet permanent.

Mais en attendant, bonne lecture des infos suivantes, bon été à toutes et tous, petits ou grands, et surtout, continuez à prendre grand soin de vous et de vos proches.

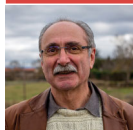
COMMISSION DES FINANCES

VICE-PRÉSIDENTE :

Emmanuelle CHACORNAC

ASSISTÉE DE :

Sandrine BLANC, Joseph BOYER,
Marie Claude DELMAS, Florence FELGINES,
Corinne GIRAUD, Stéphane GUILHOT,
Gérard MAZOYER.

**COMMISSION AMÉNAGEMENT
URBAIN - CIRCULATION ROUTIÈRE**

VICE-PRÉSIDENT :

Gérard MAZOYER

ASSISTÉ DE :

Denis BARRET,
Emmanuelle CHACORNAC,
Vincent COSME, Florence FELGINES,
Corinne GIRAUD, Stéphane GUILHOT,
Cyrille JACQUES, Rodolphe METHON.

**COMMISSION
AMÉNAGEMENT RURAL**

VICE-PRÉSIDENT :

Vincent COSME

ASSISTÉ DE :

Denis BARRET, Stéphane GUILHOT,
Gérard MAZOYER, Rodolphe METHON.

COMMISSION COMMUNICATION

VICE-PRÉSIDENTE :

Florence FELGINES

ASSISTÉE DE :

Joseph BOYER,
Emmanuelle CHACORNAC,
Marie Claude DELMAS, Claudine DURAND,
Corinne GIRAUD, Gérard MAZOYER,
Rodolphe METHON.

COMMISSION APPELS D'OFFRES ET ADJUDICATIONS

MEMBRES DE LA COMMISSION : Emmanuelle CHACORNAC, Claudine DURAND,
Marjolaine FOURNET-FAYARD,
Corinne GIRAUD, Stéphane GUILHOT,
Gérard MAZOYER.

**VOTRE COMMUNE A ENFIN SON
CONSEIL MUNICIPAL.**

Le conseil municipal, réuni le 25 Mai 2020 a élu :

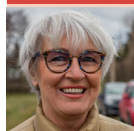
JEAN YVES BERAUD, MAIRE.**EMMANUELLE CHACORNAC, PREMIÈRE ADJOINTE,****GÉRARD MAZOYER, DEUXIÈME ADJOINT,****FLORENCE FELGINES, TROISIÈME ADJOINTE,****VINCENT COSME, QUATRIÈME ADJOINT.**

**Le conseil municipal a opté pour la mise en place des
commissions communales suivantes, sous la prési-**
dence de Monsieur le Maire : Commission des finances,

Commission aménagement urbain et circulation routière, Commission
aménagement rural, Commission communication, Commission école,
Commission appels d'offres et adjudications.

**Vie sociale
& culturelle**

Le conseil municipal s'implique dans la vie sociale et culturelle au travers du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de l'Association Culturelle de Sanssac l'Eglise (ACSE) dans lesquels siègent, de droit, les élus mentionnés dans ce bulletin.

COMMISSION ECOLE

RELAIS :

Claudine DURAND

ASSISTÉE DE :

Sandrine BLANC, Vincent COSME,
Florence FELGINES,
Marjolaine FOURNET-FAYARD, Corinne GIRAUD,
Stéphane GUILHOT, Cyrille JACQUES,
Rodolphe METHON.

**L'ASSOCIATION CULTURELLE
DE SANSSAC L'EGLISE (ACSE)**

MEMBRES :

Jean Yves BERAUD,
Claudine DURAND,
Cyrille JACQUES,
Gérard MAZOYER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

PRÉSIDENT : Jean Yves BERAUD,
VICE-PRÉSIDENTE : Florence FELGINES,
ASSISTÉS DE : Marie Claude DELMAS, Claudine DURAND,
Marjolaine FOURNET-FAYARD, Corinne GIRAUD, Cyrille JACQUES.

ET POUR LA VOGUE EN AOÛT ?

Les circonstances actuelles ne prêtent pas à la fête mais l'été arrive et se pose la question de la programmation des festivités comme en beaucoup d'endroits. Malgré l'incertitude quant à l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires, le comité des fêtes et la municipalité souhaite "marquer le coup" sur une journée qui permette le RDV (distancié) que constitue notre vogue. A ce jour, nous avons quelques pistes qui pourraient nous

permettre d'offrir un programme allégé tout en gardant les mesures de protection mais ce sera en fonction de la possibilité des prestataires et des mesures légales en vigueur au mois d'août.

En espérant que l'on puisse vivre cette journée de rencontre et de bonne humeur, le Comité des Fêtes vous fera connaître le programme concocté pour le dimanche 9 août.

DÉCONFINEMENT : RETOUR SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE...

INTERVIEW DE CÉCILE GODCHAUX, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE - PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDINE DURAND



C.DURAND : Pour les personnes de la Commune qui ne vous connaissent pas, pourriez vous nous dire quelques mots sur vous svp ?

C.GODCHAUX : Je suis mariée, maman de 3 enfants, et Directrice de cette école depuis septembre 2002.

C.D : Comment décririez-vous votre quotidien durant le confinement ?

C.G. Dans un premier temps, nous avons tenu les parents informés des directives ministérielles soit par mail, soit par téléphone. Puis très rapidement, nous avons mis en place des moyens pour assurer la continuité pédagogique dans toutes les classes, en fonction des différents niveaux, par mail grâce à nos moyens personnels depuis notre domicile. Nous nous sommes formées entre collègues à ces divers moyens de communication et avons assuré un tutorat aux parents. Nous avons eu un retour positif de ces initiatives de la part de ceux-ci qui nous ont exprimé leur entière satisfaction par des petits mots gentils. Nous avons pu mettre tout cela en place grâce à nos contacts permanents entre collègues par téléphone ou visioconférences.

C.D : Avez-vous eu des échos sur la réaction des enfants face au confinement ?

C.G : Nous avons eu divers « retours » de la part des parents. Certains enfants étaient épanouis, s'intéressaient à plein de choses, pour d'autres ce fut plus compliqué. Ils étaient énervés, manquaient d'activité.

C.D : Comment s'est effectuée la continuité pédagogique à la maison ? Avez-vous utilisé la plateforme « Ma classe à la maison » du CNED (Centre National d'Enseignement à distance) ?

C.G : Nous avons opté pour une continuité des programmes que nous avions l'habitude de faire à l'école, et ce, à l'aide de visio-travail avec des groupes d'élèves. Les parents ont eu connaissance des coordonnées de ce site, toutefois il y avait trop de connexions, il s'avéra impossible d'y accéder la plupart du temps.

C.D : En vue du déconfinement du 11 mai 2020, quelles ont été vos démarches ?

C.G : La préparation au déconfinement a commencé 10 jours avant. Dans un premier temps, nous avons pris contact bien sûr avec la Mairie. Nous avons débarrassé des locaux pour agrandir les espaces, effectué un nettoyage approfondi, installé le mobilier en fonction des règles de distanciation, mis en place des sens de circulation, établi de nouveaux plannings. Tout cela afin de bien respecter le protocole mis en place par l'état.

C.D : Quel est l'effectif actuel de l'établissement par rapport à l'effectif normal ?

C.G : Cette année nous comptons 104 élèves qui sont répartis en 5 classes. Actuellement, nous avons en moyenne 40 élèves.

C.D : Y a-t-il des enfants prioritaires (handicapé, de personnel soignant ou autres, décrochage scolaire, social) ?

C.G : il y a une prise en charge de tout le monde (sauf les tout-petits) sur la base du volontariat des parents. Toutefois, une



priorité est toujours accordée au personnel soignant et enseignant.

C.D : Comment s'organisent les temps de présence des enfants dans l'établissement et quels sont les horaires actuels ?

C.G : Cela s'effectue sur la base du mi-temps, soit 2 jours d'école par semaine pour chaque enfant sur un horaire de : (*8h35 le matin pour un échelonnement de l'accueil des élèves) au lieu de 8h45* – 12h15 / 13h45 – 16h15.

Le planning est fourni aux parents.

C.D : Comment s'effectue la mise en place des règles de distanciation (15 élèves maximum) des gestes barrière, nettoyage et désinfection ?

C.G : Chaque enfant a la même place, même chaise et même porte manteau tout au long de la journée. A la fin de la journée, il ne laisse rien de ses affaires personnelles à l'école (vêtement, sac, etc.) les locaux sont entièrement désinfectés tous les soirs : sols, lavabos et toilettes, poignées de porte, mobilier, matériels utilisés par les enfants et toute surface.

C.D : Qu'en est-il des élèves qui restent à la maison ?

C.G : Il y a une continuité par mail bien évidemment. Moi même j'assure une connexion avec les CM1 les jeudis matin et vendredis matin.

C.D : Je crois que vous souhaitez dire quelques mots à propos des Agents Territoriaux affiliés à votre école.

C.G : Je tiens à souligner le rôle très important qu'ont joué les *ATSEM de notre école durant cette période. Sans leur forte implication, nous n'aurions pas pu et nous ne pourrions toujours pas mettre en place tout ce protocole et cette façon de fonctionner face à l'épidémie COVID 19.

*Le rôle des ATSEM : Réception des élèves – Animation – Hygiène des élèves, des locaux, du matériel – Surveillance de la cantine.

~~~~~

**CIVISME :** Le Conseil tient à remercier tous ceux qui, par un geste, rendent notre commune plus agréable à vivre. Nous avons vu certaines et certains tondre un morceau de fossé ou une plate-bande devant leur propriété, arroser des fleurs, désherber un terrain de boules, ramasser des détritrus, etc... un grand **MERCI** à tous.

## COVID-19 : LES MESURES DE PROTECTION ...

Le coronavirus actuel est un nouveau virus apparu en Chine dans la ville de Wuhan en décembre 2019. Il est responsable d'une maladie infectieuse respiratoire (pneumonie) appelée COVID-19. Ce virus entraîne le plus souvent des symptômes bénins (rhume, syndromes grippaux sans gravité) mais peut être aussi responsable de complications gravissimes.

La crise sanitaire que nous traversons n'est pas sans conséquence sur notre vie, notre quotidien, notre activité professionnelle, notre économie. Elle est certes anxiogène mais nous devons apprendre à vivre avec.

Comment vous protéger et protéger ceux qui vous entourent ?

Face à l'épidémie, certaines mesures s'avèrent indispensables pour éviter une propagation rapide et protéger les plus vulnérables. Focus sur les gestes que chacun doit adopter à titre individuel pour gagner ce combat collectif contre la maladie.

Pour limiter la propagation du virus, ci-après, les gestes barrières qui sont recommandés par les autorités de santé :



## Les masques :

**3000** c'est le nombre de masques dont la commune dispose entre la dotation de la Région, du Département et l'achat fait par la mairie.

**370** c'est le nombre de masques supplémentaires confectionnés par les petites mains de notre commune, sans compter les dons effectués par des couturières.

Une première distribution a été faite le 10 mai, veille du déconfinement, en porte à porte ce qui nous a permis d'échanger avec vous. Vous avez trouvé avec ce bulletin express la deuxième dotation.

Merci aux élus, aux membres du CCAS et aux bénévoles qui ont participé à cette distribution.

Avec ces masques, chaque habitant pourra donc se protéger et surtout protégera les autres.

Ayez le bon réflexe et la bonne attitude : opter pour le port du masque !!

### L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES, ISOLÉES ET VULNÉRABLES :

Beaucoup d'entre vous, de façon spontanée sont allés frapper à la porte de son voisin, de sa voisine pour apporter leur soutien.

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont également été très présents dans cette aide aux personnes.

### RÉPONSE À L'APPEL AUX DONS DE MATÉRIEL DE PROTECTION

Les Sanssacois et Sanssacoises ont généreusement répondu à l'appel aux dons de matériel de protection pour prendre en charge les patients COVID positifs.

Initié par les infirmières libérales de la Haute Loire, cet appel a été relayé en local par Virginie Barbalat (infirmière libérale au Puy et résidente de Sanssac) et Véronique Tendille (Cabinet infirmier de Sanssac).

Merci à Mickael du Bar Tabac Pizzas « Au Petit Marché » qui a centralisé l'ensemble des dons.

## Le mot de l'opposition.

Tout d'abord les membres de la liste « **Bien vivre à SANSSAC, entre tradition et ouverture** » dont nous trois, conseillers élus tiennent à remercier tous les électeurs qui ont voté pour nous pour leur confiance et l'accueil si favorable qu'ils ont réservé à nos propositions.

Malheureusement nous n'avons pas obtenu la majorité, 36 voix seulement nous ont manqué. Nous sommes donc de fait des élus d'opposition mais nous serons présents dans toutes les commissions afin de faire entendre cette différence.

Cette opposition veut être à la fois constructive et vigilante, nous serons particulièrement attentifs aux futurs projets, notamment en ce qui concerne l'aménagement du centre bourg.

Ce projet est loin d'être finalisé et nous émettons toujours les plus vives réserves comme nous l'avions déjà fait précédemment.

Nous appuierons de tout notre poids afin que les habitants du bourg soient consultés.

Nous plaçons toujours l'humain et la concertation au premier plan.

Nous voulons nous montrer dignes de la confiance qui a été placée en nous.

Nous reviendrons régulièrement vers vous dans le bulletin puisque notre nouvelle équipe municipale nous en offre la possibilité et nous l'en remercions.

**Corinne Giraud, Stéphane Guilhot et Cyrille Jacques**